

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2015 - 20h

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DIRY Jean-Charles - DUMAS Martine.- GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe.-.RIZET Jean-Pierre - RUAUX Eveline.-.RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal.-.TILLIER Jacky. LOMBARD Nathalie-QUILLIVIC Eliane-CORNELOUP Séverine- PUZENAT Jessica

AVAIENT DONNE POUVOIR : Gilles DUTREMBLE à Laurent CHAVANEL
Secrétaire de séance : Jean-Pierre RIZET

En préambule, Le Maire demande l'autorisation de rattacher une délibération non inscrite à l'ordre du jour, pour la prise en charge des frais des élus qui souhaitent participer au congrès des maires à PARIS en Novembre 2015

ACCORD AVEC 18 VOIX "POUR"

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2015

ACCORD AVEC 18 VOIX "POUR"

AVIS CONCERNANT L'ENQUETE PUBLIQUE POUR AMENAGEMENT DE LA BOURBINCE

L'arrêté préfectoral du 29 juillet 2015 a prescrit une enquête publique du 15 septembre au 17 octobre 2015, relative à la déclaration d'intérêt général et à la demande d'autorisation, présentées par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince (SIBVB), concernant les actions d'entretien et de restauration des cours d'eau inscrit au Contrat Territorial du Bassin Versant de la Bourbince.

Cet arrêté définit le périmètre qui comprend la Bourbince, l'Oudrache et 13 affluents et concerne 63 communes dont 42 sont adhérentes au SIBVB, sur 877 km². L'objectif du programme est de réaliser des travaux sur des propriétés privées dans l'intérêt général d'amélioration de la qualité de l'eau. Les fiches actions ont inventorié plusieurs types de travaux : la mise en place d'abreuvoirs pour les animaux, l'entretien et la plantation des berges, l'enlèvement des embâcles, l'arrasement des seuils, les aménagements hydrauliques.

Le coût total des travaux qui s'étaleront jusqu'en 2019, s'élève à plus de 6 millions d'euros et devraient être subventionnés à 80% par des aides publiques (environ 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, environ 30% par le conseil régional) les 20% restant sont pris en charge par le Syndicat par le biais de la cotisation des communes (pour CIRY LE NOBLE 3 116 € par an)

Après présentation du programme et discussion, le Conseil Municipal, avec 19 voix POUR, émet un avis favorable sur le programme de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Bourbince, avec les réserves suivantes : Difficulté d'application concernant la mise en place d'abreuvoirs pour les bovins.

ADHESION POUR LES FAMILLES QUI UTILISENT LE SERVICE ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le Maire présente le bilan financier des TAP pour l'année scolaire 2014/2015 : 32 371.45 € en dépenses (matériel et personnel) pour 11 900 € de recettes (fonds d'amorçage de l'état). Afin de pouvoir bénéficier des aides de la CAF dans le cadre de la prise en charge des heures/enfants, il est proposé de demander une adhésion de 1€ par enfant par an pour ceux qui utilisant le service des activités péri scolaires.

Etant donné le coût important, certains élus insistent pour inciter les associations locales à intervenir dans le cadre des TAP ; Une réunion regroupant toutes les associations devrait avoir lieu prochainement

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

- **DEMANDES DE SUBVENTION POUR :**

- *** la mise en œuvre du document unique**

La Commune a engagé une démarche en matière de santé et sécurité au travail (et de protection de l'environnement) en matière de prévention des risques professionnels. En partenariat avec le Centre de Gestion 71, un document unique d'évaluation des risques professionnels va être élaboré. Elle sollicite le Fonds National de Prévention pour une demande de financement de la participation des agents à la réalisation de ce projet.

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

- *** le financement de travaux dans le cadre de l'objectifs 100 dossiers pour l'emploi du conseil départemental**

Un dossier a été déposé vendredi au conseil départemental pour la réfection de la cour de l'école Pasteur pour 15 921.50 € HT (devis COLAS le moins disant)

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

- **VALIDATION DU DOCUMENT ADAP POUR L'ACCESSIBILITE**

Conformément aux décisions de l'Etat en matière d'accessibilité, toutes les communes doivent déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée pour le 27 septembre. A CIRY LE NOBLE, l'APAVE a établi un diagnostic de 16 bâtiments communaux recevant du public. Ce diagnostic doit permettre d'établir l'agenda sur 9 ans, en fonction des priorités de la commune.

2016	Restaurant scolaire et Local commercial	17950 17405	35355
2017	Salle des fêtes Mairie Bibliothèque	19045 37280 13161	69486
2018	Ecole Ateliers	33665 12000	45665
2019-2020-2021	3 écoles Salle omnisports Bâtiment associatif	105330 39500 5500	150330
2022-2023-2024	Eglise Maison des associations Ecole de musique Poste	24300 33665 39500 32800	130265
		total	431101

Après examen et débat, le calendrier suivant a été proposé pour un total travaux de 431 101 €

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

- **ACQUISITION DE TERRAIN POUR REALISATION D'UN FUTUR LOTISSEMENT**

La commune souhaite acquérir des terrains en centre ville pour y réaliser un nouveau lotissement de 5 à 6 parcelles. Vu l'estimation des Domaines en date du 22 septembre 2015 en accord avec les riverains concernés,

le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des terrains suivants :

Terrains CABOU

- AM 437	832 m2
- AM 439	720 m2
- AM 441	<u>697 m2</u>
	2249 m2

Soit 2249 m2 à 15€ TTC = 33 735€ TTC

- Terrains TISSIER
- AO 507 174 m2
- AO 512 792 m2
- AO 513 985 m2
1951 m2
Soit 1951 m2 à 15€ TTC = 29 265€ TTC

- Terrains LAUPRETRE
- AO 509 74 m2
- AO 510 114 m2
188 m2
Soit 188 m2 à 15€ TTC = 2 820€

Servitude sur terrains CABOU

Indemnité forfaitaire : 630€ TTC

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

- **ACCEPTATION D'UN LEG POUR LA MAISON DE SOINS**

Le dossier est ajourné pour le moment.

- **DEMANDE DE GRATUITE DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

La location concerne la paroisse St Mattieu qui chaque année organise un repas dans une commune différente. En principe, les communes d'accueil offrent la gratuité de la salle communale. A CIRY LE NOBLE où le repas avait lieu le 13 Septembre, il est proposé de faire la gratuité de la location de la salle

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

VŒU POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTER PARC AU ROUSSET

Le Maire présente le dossier de création d'un center parc sur la commune du Rousset. Considérant que ce projet est un enjeu essentiel en terme d'emplois (300 emplois directs et 400 emplois indirects) pour le territoire et au-delà pour le département et la région, il est proposé que le conseil municipal de CIRY LE NOBLE affirme son soutien au projet et sa volonté de le voir aboutir

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRES DES MAIRES

Le prochain Congrès des Maires se tiendra à PARIS du 17 au 19 novembre 2015. Pour les élus qui souhaitent s'y rendre, la commune a pour principe de prendre en charge les frais d'entrée au congrès

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR" prendre en charge les frais des élus qui en font la demande

QUESTIONS DIVERSES

- Assainissement au quartier des Porrots : Séverine CORNELOUP qui habite le quartier, se fait la représentante des habitants mécontents : problèmes de voirie (trottoirs, réseaux) et d'assainissement. Une lettre pétition devrait parvenir en mairie rapidement et sera envoyée à la Communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 15

Secrétaire de séance
JP RIZET